

Journée internationale des consommateurs : AGISSONS CONTRE LES OGM!

Montréal, le 15 mars 2005 - Des groupes de consommateurs et de la société civile invitent les Québécois et Québécoises à participer à la Journée internationale des consommateurs organisée par *Consumers International*, qui regroupe 250 associations de consommateurs dans 115 pays. En cette *Journée internationale des consommateurs*, les associations du Québec demandent au nouveau ministre de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, Yvon Vallières, qu'il mette en place des mesures de précaution entourant les organismes génétiquement modifiés (OGM), notamment qu'il remplisse sans délai la promesse électorale des libéraux d'imposer l'étiquetage obligatoire des aliments contenant des OGM.

Le droit à l'information fait partie des droits fondamentaux des consommateurs qui sont reconnus par les Nations Unies, rappelle la coalition, et la présence ou l'absence d'OGM dans un aliment compte parmi les informations qu'il est indispensable de transmettre aux consommateurs afin qu'ils puissent faire un choix éclairé.

Les associations exigent que le Premier ministre Jean Charest applique les recommandations unanimes de la Commission parlementaire sur la sécurité alimentaire, notamment l'étiquetage obligatoire des OGM harmonisée aux normes de l'Union Européenne. Tandis que plus d'une quarantaine de pays ont adopté l'étiquetage obligatoire, le gouvernement du Québec se défile. «Vas-y, fais-le pour toi!», lance la Coalition, en rappelant au gouvernement que les consommateurs sont, dans une proportion d'environ 87% , en faveur d'une telle mesure.

Les associations de consommateurs du monde entier profitent de ce 15 mars, Journée internationale des consommateurs, pour rappeler les motifs de leur opposition aux OGM :

- Les cultures d'OGM contaminent les cultures traditionnelles, faisant planer sur la biodiversité des risques irréversibles;
- Les multinationales ont grossièrement exagéré les bénéfices des OGM pour les agriculteurs et pour l'environnement alors que le bilan des OGM démontre à ce jour beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages;
- La commercialisation des OGM est un moyen pour quelques multinationales d'assurer leur contrôle sur l'alimentation mondiale;
- Il n'a pas été prouvé que les OGM soient sans effet sur la santé humaine; au contraire, la consommation d'OGM pourrait créer de nouveaux problèmes d'allergie ou d'intoxication, entre autres.

Au Québec, la coalition propose à la population différent moyen d'agir aujourd'hui :

1. contacter le Premier ministre Jean Charest pour exiger l'étiquetage obligatoire des OGM, via le site Internet : www.greenpeace.ca .
2. prendre quelques minutes, aujourd'hui ou au cours des prochains jours, pour appeler quelques-uns des numéros 800 figurant sur les emballages de leurs denrées alimentaires et demander au fabricant ou au distributeur si le produit en question contient des aliments modifiés génétiquement.
3. cibler plus particulièrement la nouvelle gamme de produits « Menu bleu » de la marque *Choix du Président*. En effet, Loblaws, en lançant cette nouvelle gamme, démontre un certain souci de bien informer les consommateurs, notamment en ce qui a trait à la santé. Cependant, la chaîne omet d'inclure dans cette information la présence ou non d'OGM. Loblaws (Provigo, Maxi) tél. : 1 800 495-5111.

Pour plus d'information:

<http://www.consumersinternational.org> <http://www.greenpeace.ca/f/campagnes/ogm/>

Charles Tanguay, responsable des
communications

Union des consommateurs, (514) 521-
6820 ou cell.: (514) 743-0419

Éric Darier, campagne OGM,
Greenpeace cell. : (514) 605-6497

Denis Falardeau,
ACEF de Québec, (514) 522-1568

Anne-Marie Turmel,
AmiEs de la Terre de Québec: (418) 524-
2744

Benoit Girouard, Secrétaire-général
Union paysanne (514) 605-6800

Frédéric Paré,
Équiterre (514) 522-2000, poste 225